Compte rendu de la réunion « Jardin Partagé Celleneuve » du 12 Avril 2018

L'objectif de cette réunion est de déterminer **le plan de masse** pour l'implantation du jardin partagé dans le square « rue des escarceliers ».

Une rencontre a eu lieu sur le square le mercredi 11 Avril 2018 avec Maarten THIELS, chargé de mission agriculture urbaine et jardins participatifs :

- le compteur d'eau a été posé au à l'angle Nord-Est du terrain du terrain
- les limites porposées par la marie peuvent être « déplacées », en particulier pour répondre aux demandes des riverains. Le jardin peut occupé la maoitié du terrain mais doit laisser un espace public non cloturé
- Après approbation du projet, la mairie :
- Clôturera le terrain (clôture de 1 m de haut environ en bois)
- Apportera l'eau : à partir du compteur posé 2 points d'eau enterrés sont prévus
- Fournira des bacs : il existe 2 types de bacs :
- Bac proche du sol de 20 cm de haut environ
- Bac de 60 cm de haut environ
- Apportera de la terre pour enrichir le terrain
- Fournira 1 malle fermée, une table de pique-nique, des composteurs.

Les demandes du groupe sont :

Selon le plan de masse ci-joint : la clôture du jardin, la table de pique-nique, la malle fermée, des bacs de 60 cm de haut, une zone plein terre, 2 robinets enterrés

Les demandes supplémentaires du groupe sont :

- L'ouverture du jardin doit permettre à un fauteuil roulant de pénétrer dans le jardin
- 1 conteneur « éboueur » à l'angle du terrain
- 3 composteurs en bois si possible : 2 à l'intérieur du terrain, 1 à l'extérieur
- 1 robinet sur perche proche de la malle (lavage mains outils, remplissage arrosoir)
- Une zone grillagée et fermée le long du terrain côté Sud pour stockage (brouettes, tuteurs, etc)
- L'élagage des grands arbres (platanes)
- Des bacs sur pied et en hauteur pour personne handicapée.

La prochaine réunion : le samedi 5 Mai 2018 à 10h30

(Le lieu de cette réunion sera communiqué ultérieurement) Les objectifs de la réunion du 5/05/2018 sont :

- 1. Constitution de l'association : nom de l'association, statuts, conseil d'administration, bureau, adhésion
- 2. Approbation finale du plan de masse et rédaction du projet « Jardin partagé Celleneuve » à présenter à la Mairie.
- 3. Rédaction de la charte de bon usage du jardin